

Chères cavalières, chers cavaliers et chers parents,

Suite aux dernières annonces du gouvernement vous trouverez ci-dessous toutes les informations sur l'organisation des activités équestres au Haras de Jardy à compter du samedi 17 octobre 2020.

Toute l'équipe se mobilise pour vous accueillir dans les meilleurs conditions et reste à votre écoute pour tous renseignements complémentaires.

L'équipe du Haras de Jardy

Vos interlocuteurs privilégiés

- Geoffroy Soullez : gsoullez@jardy.fr
- Domitille Portier : dportier@jardy.fr

Reprises au centre équestre

Le planning des reprises en semaine et le week-end avant 20h00 est maintenu dans les créneaux horaires habituels.

Le protocole sanitaire applicable depuis la rentrée reste en vigueur.

Reprises du centre équestre après 20h00

Compte tenu du couvre feu fixé à 21h00, un planning spécifique est mis en place pour les reprises à partir de 20h00.

CF. Planning détaillé ci-dessous.



Reprises au poney club

Le planning des reprises en semaine et le week-end est maintenu dans les créneaux horaires habituels.

Le protocole sanitaire applicable depuis la rentrée reste en vigueur.

Cavaliers propriétaires

Le site fermera ses portes à 21h00 tous les soirs du samedi 17 octobre au dimanche 15 novembre 2020.

Stages vacances de la toussaint Centre équestre et poney club

Aucun changement dans l'organisation des stages en journée durant les vacances de la toussaint.

Le protocole sanitaire applicable depuis la rentrée reste en vigueur.

Stages de soirée vacances

Les **stages de soirée** initialement programmés de 19h30 à 21h30 se dérouleront de **18h30 à 20h30** pendant les vacances de la toussaint.

Planning spécifique du centre équestre du lundi 19 octobre au dimanche 15 novembre 2020



Jour	Horaire initial de la reprise	Niveau	Nouvel horaire de la reprise du lundi 19/10 au dimanche 15/11
Lundi	20h00	Galop 2/3	19h30 à 20h30
Lundi	20h00	Galop 4/5	19h30 à 20h30
Lundi	20h00	Galop 7/8	19h30 à 20h30
Lundi	21h00	Galop 3/4/5	Bon de récupération*
Lundi	21h00	Dressage	Bon de récupération*
Lundi	21h00	CSO Adulte	19h00 à 20h30
Mardi	20h00	Initiation	19h30 à 20h30
Mardi	20h00	Galop 4/5	19h30 à 20h30
Mardi	20h30	Dressage adulte	19h00 à 20h30
Mardi	21h00	Amazone	Bon de récupération*
Mardi	21h00	Galop 5/6	Bon de récupération*
Mardi	21h00	Galop 6/7	Bon de récupération*

**Planning spécifique centre équestre
 du lundi 19 octobre au dimanche 15 novembre 2020**



Jour	Horaire Initial de la reprise	Niveau	Nouvel horaire de la reprise du lundi 19/10 au dimanche 15/11
Mercredi	20h00	Blondeau	19h30 à 20h30
Mercredi	20h00	Galop 6	19h30 à 20h30
Mercredi	20h00	Dressage amateur	19h30 à 20h30
Mercredi	20h30	Hunter Adulte	19h00 à 20h30
Mercredi	21h00	Galop 5/6	Bon de récupération*
Mercredi	21h00	Galop 7/8	Bon de récupération*
Jeudi	20h00	Galop 6	19h30 à 20h30
Jeudi	20h00	Galop 4/5	19h30 à 20h30
Jeudi	20h00	Galop 2/3	19h30 à 20h30
Jeudi	20h30	CSO Adulte	19h00 à 20h30
Jeudi	21h00	Galop 3/4/5	Bon de récupération*
Jeudi	21h00	Initiation	Bon de récupération*
Jeudi	21h00	Galop 7/8	Bon de récupération*
Vendredi	20h00	Galop 3/4	19h30 à 20h30
Vendredi	20h00	Galop 5/6	19h30 à 20h30
Vendredi	21h00	Blondeau	Bon de récupération*
Vendredi	21h00	Galop 4	Bon de récupération*
Vendredi	21h00	Galop 5/6	Bon de récupération*
Vendredi	21h00	Galop 6/7	Bon de récupération*

***Bons de récupération des reprises de 21h00 en raison du couvre feu**

Pour les cavaliers des reprises de 21h00, des **bons de récupération** correspondant à vos séances manquées vous seront crédités sur votre espace personnel Kavalog.
 Le bon de récupération peut s'utiliser :



En vous inscrivant dans les reprises de votre niveau selon les places disponibles.

L'utilisation des bons de récupération **se fait directement et exclusivement en ligne** sur votre espace personnel Kavalog web.

Compte tenu du contexte sanitaire, l'accès aux accueils est restreint. Il n'est pas possible de valider un bon de récupération à l'accueil.



Dans le cadre de la continuité pédagogique, les bons de récupération doivent être utilisés durant la période et dans une reprise choisie (en semaine ou le week-end).

Les bons de récupération ne pourront pas être utilisés après le 15 novembre 2020.

Par souci de solidarité et afin de permettre aux cavaliers des reprises de 21h de monter à un autre horaire, il est précisé que durant la période du 19 octobre au 15 novembre 2020, les rattrapages pour absence sont suspendus au centre équestre (la période d'utilisation du rattrapage est décalée d'un mois).

**Cette organisation est mise en place sous réserve de nouvelles mesures annoncées par le Gouvernement.
 Cette organisation pourra être prolongée en fonction de la durée du couvre feu.**

Avenant au règlement intérieur en date du 16 octobre 2020